



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 30-8246-8 | Numéro de la version : | 10.00 |
| Date de parution : | 2025/02/11 | Remplace la version datée de : | 2023/12/07 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

ENDUIT POUR COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES 2708 NOVEC(MC) 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

98-0212-3668-6 98-0212-3691-8 JF-1000-5119-8 UU-0125-5927-2

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Revêtement protecteur. Pour usage industriel seulement. Non destiné à être utilisé comme dispositif médical ou médicament.

Restrictions d'utilisation

Usages commerciaux approuvés: Revêtement protecteur des composants dans les composants électroniques. La Division des solutions de matériaux électroniques de 3M (EMSD) n'échantillonnera pas, ne soutiendra, ni ne vendra sciemment ses produits en sachant qu'ils seront incorporés dans des produits et applications médicaux et pharmaceutiques dans lesquels le produit 3M sera provisoirement ou définitivement implanté chez des humains ou des animaux. Il incombe au client la responsabilité d'évaluer et de déterminer si un produit 3M EMSD est adapté et approprié pour son usage particulier et l'application prévue. Les conditions d'évaluation, de sélection et d'utilisation d'un produit 3M peuvent varier largement et affecter l'utilisation et l'application visée de ce produit. Étant donné qu'un grand nombre de ces conditions sont uniquement connues et maîtrisées par l'utilisateur, ce dernier doit impérativement évaluer et déterminer si le produit 3M est adapté et approprié pour un usage particulier et l'application prévue, et respecter toutes les lois, réglementations, normes et recommandations locales applicables.

1.3 Détails du fournisseur

| | |
|--------------------|--|
| Compagnie: | Compagnie 3M Canada |
| Division: | Division des solutions des matériaux électroniques |
| Adresse : | 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1 |
| Téléphone : | (800) 364-3577 |
| Site Web : | www.3M.ca |

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Dangers Physiques Non Classifiés Ailleurs - Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable ou explosif.

Mises en garde

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

10% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|---|-------------|-------------|---|
| PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE | 163702-06-5 | 50 - 84 | 2-(éthoxydifluorométhyl)-1,1,1,2,3,3,3-heptafluoropropane |
| PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE | 163702-05-4 | 9 - 42 | 1-Éthoxy-1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluorobutane |
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, 2,2,3,3,4,4,4-heptafluorobutyl ester, polymère avec acide 2-propénoïque | 401621-01-0 | 5 - 9.5 | Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, 2,2,3,3,4,4,4-heptafluorobutyl ester, polymère avec acide 2-propénoïque |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | 108-65-6 | 3 - 5 | Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol |

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas exposer le matériel à des chaleurs extrêmes afin d'éviter la formation de produits toxiques de décomposition. Voir Produits de décomposition dangereux dans la section Stabilité et réactivité. Le matériau n'affiche pas de point d'éclair en vase clos mais peut former un mélange air / vapeur inflammable / explosif.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné des étincelles, des flammes et de la chaleur extrême. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone. Ventiler la zone à l'air frais. Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminez toutes les sources potentielles d'inflammation lors du nettoyage en cas de déversement. Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour

l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter l'inhalation des produits de décomposition thermique. Entreposer les vêtements de travail à l'écart des autres vêtements, des aliments et des produits du tabac. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas fumer: Fumer en utilisant ce produit peut entraîner la contamination du tabac et/ou de la fumée et de conduire à la formation de produits de décomposition dangereux. Tenir éloigné des étincelles, des flammes et de la chaleur extrême.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à l'abri de la chaleur.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|--------------------------------|-------------------|---------------------|--|--------------------------------|
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | 108-65-6 | AIHA | MPT:50 ppm | |
| PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE | 163702-05-4 | Fabricant déterminé | MPT(Total pour tous les isomeres):200ppm(2160 mg/m3) | |
| PERFLUOROISOBUTYLOXYE THYLE | 163702-06-5 | Fabricant déterminé | MPT(Total pour tous les isomeres):200ppm(2160 mg/m3) | |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Dans les situations où le fluide risque d'être exposé à une chaleur extrême en raison d'un usage abusif ou d'une défectuosité du matériel, ventiler par aspiration à la source de manière suffisante afin de maintenir les concentrations de produits de décomposition thermique sous les niveaux indiqués dans les directives d'exposition. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir la concentration de vapeur en-dessous de la concentration inférieure explosive.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc Butyle

Néoprene

Caoutchouc Naturel

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Pour les situations où le matériau pourrait être exposé à une surchauffe extrême en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, utiliser un respirateur à pression positive.

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|---|
| État physique | Liquide |
| couleur | Jaune-orange |
| Odeur | Éther légère |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'ébullition | 76 °C |
| Point d'éclair : | Pas de point d'éclair [Méthode de test:Coupe fermée] [Détails:ASTM D3278-96e1] |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Inflammabilité | Ne s'applique pas |
| Limites d'explosivité (LIE) | 2,14 % [Détails:Méthode ASTM E681 @ 175 °C] |
| Limites d'explosivité (LSI) | 15,96 % [Détails:Méthode ASTM E681 @ 175 °C] |
| pression de vapeur | 14 532,1 Pa [@ 25 °C] |
| Densité de vapeur relative | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité | 1,4 g/ml |
| Densité relative | 1,4 [Ref Std:Eau=1] |
| Hydrosolubilité | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | 375 °C |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité Cinématique | <i>Pas de données disponibles</i> |

| | |
|---|-----------------------------------|
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Pourcentage de matières volatiles | 89 - 92 % |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse moléculaire | <i>Pas de données disponibles</i> |

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|---------------------------------|---|
| Hydrocarbures | Température élevée - Conditions de chaleur extrêmes |
| Monoxyde de carbone | Température élevée - Conditions de chaleur extrêmes |
| Bioxyde de carbone | Température élevée - Conditions de chaleur extrêmes |
| Fluorure d'hydrogène | Température élevée - Conditions de chaleur extrêmes |
| Perfluoroisobutylène (PFIB) | Température élevée - Conditions de chaleur extrêmes |
| Vapeur toxique, gaz, particule. | Température élevée - Conditions de chaleur extrêmes |

Exposé à une chaleur extrême, par suite d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, le produit peut générer des produits de décomposition toxiques, dont le fluorure d'hydrogène et le perfluoroisobutylène.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité réglementaire compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Peut être nocif si avalé.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|--------------------------------|---------|---|
| Produit général | Dermale | | Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg |
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg |
| PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE | Dermale | | LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg |
| PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 > 989 mg/l |
| PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE | Dermale | | LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg |
| PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 > 989 mg/l |
| PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, 2,2,3,3,4,4,4-heptafluorobutyl ester, polymère avec acide 2-propénoïque | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 > 28,8 mg/l |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Ingestion | Rat | LD50 8 532 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---------|---------------------------------|
| PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE | Lapin | Aucune irritation significative |
| PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE | Lapin | Aucune irritation significative |
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, 2,2,3,3,4,4,4-heptafluorobutyl ester, polymère avec acide 2-propénoïque | Lapin | Aucune irritation significative |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Lapin | Aucune irritation significative |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|-----|---------|--------|
|-----|---------|--------|

| | | |
|--------------------------------|-------|---------------------------------|
| PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE | Lapin | Aucune irritation significative |
| PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE | Lapin | Aucune irritation significative |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Lapin | irritant légère |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|--------------------------------|---------------|---------------|
| PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE | Cochon d'Inde | Non classifié |
| PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE | Cochon d'Inde | Non classifié |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Cochon d'Inde | Non classifié |

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|--------------------------------|----------|--------------------|
| PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE | In Vitro | N'est pas mutagène |
| PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE | In vivo | N'est pas mutagène |
| PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE | In Vitro | N'est pas mutagène |
| PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE | In vivo | N'est pas mutagène |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | In Vitro | N'est pas mutagène |

Cancérogénicité :

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--------------------------------|------------|---|---------|--|--|
| PERFLUOROISOBUTYLOXYETHYLE | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 260 mg/l | pendant la grossesse |
| PERFLUOROBUTYLOXYETHYLE | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 260 mg/l | pendant la grossesse |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 21,6 mg/l | pendant l'organogénèse |

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--------------------------------|------------|---------------------------------------|---|---------|--|--------------------|
| PERFLUOROISOBUTYL OXYETHYLE | Inhalation | sensibilisation cardiaque | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Chien | Niveau sans effet nocif observé 204 mg/l | 17 minutes |
| PERFLUOROISOBUTYL OXYETHYLE | Inhalation | irritation respiratoires | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 989 mg/l | 4 heures |
| PERFLUOROBUTYLOX YETHYLE | Inhalation | sensibilisation cardiaque | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Chien | Niveau sans effet nocif observé 204 mg/l | 17 minutes |
| PERFLUOROBUTYLOX YETHYLE | Inhalation | irritation respiratoires | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 989 mg/l | 4 heures |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Ingestion | dépression du système nerveux central | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | Niveau sans effet nocif observé pas disponible | |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|-----------------------------|------------|--|---------------|---------|---|--------------------|
| PERFLUOROISOBUTYL OXYETHYLE | Inhalation | foie rénale et / ou de la vessie système respiratoire cœur Système endocrinien tube digestif moelle osseuse système vasculaire système immunitaire Système nerveux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 263,4 mg/l | 4 semaines |
| PERFLUOROISOBUTYL OXYETHYLE | Ingestion | sang foie rénale et / ou de la vessie cœur Système endocrinien moelle osseuse système vasculaire système immunitaire Système nerveux système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 28 jours |
| PERFLUOROBUTYLOX YETHYLE | Inhalation | foie rénale et / ou de la vessie système respiratoire cœur Système endocrinien tube digestif moelle osseuse système vasculaire système immunitaire Système nerveux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 263,4 mg/l | 4 semaines |
| PERFLUOROBUTYLOX YETHYLE | Ingestion | sang foie rénale et / ou de la vessie cœur Système endocrinien moelle osseuse système vasculaire système immunitaire Système nerveux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 28 jours |

| | | | | | | |
|--------------------------------|------------|--|---------------|----------------------------|---|----------|
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Inhalation | système respiratoire rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 16,2 mg/l | 9 jours |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Inhalation | système olfactif | Non classifié | Mouris | LOAEL 1,62 mg/l | 9 jours |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Inhalation | sang | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 16,2 mg/l | 9 jours |
| acetate de 1-methoxy-2-propyle | Ingestion | Système endocrinien | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 44 jours |

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux

mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC .

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: 1 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 30-8246-8 | Numéro de la version : | 10.00 |
| Date de parution : | 2025/02/11 | Remplace la version datée de : | 2023/12/07 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca